

# L'OBSEVATEUR

## de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°24

**Solidarité / Saisons pluvieuses**

# PLUSIEURS FAMILLES SINISTRÉES PAR LES PLUIES DILUVIENNES ASSISTÉES



**Gestion et prévention des conflits,  
des violences et des sinistres**

**LE PLAIDOYER DE L'OSCS POUR  
UNE STRATÉGIE NATIONALE  
D'ALERTE ET DE RÉPONSE**

**Solidarité et cohésion sociale  
LA CÔTE D'IVOIRE ACTUALISE  
SES INDICATEURS NATIONAUX**

**Régions du Béré et du Folon**

**L'OSCS INSTALLE SES  
COMMISSIONS REGIONALES**

**Région du Boukani  
L'HOSPITALITÉ OFFERTE A DES  
RÉFUGIÉS EN DÉTRESSE**



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## ÉDITO

### SAISON DES PLUIES : LES POPULATIONS A L'ÉPREUVE DE LA FOUDRE, DES VENTS ET DES PLUIES DILUVIENNES



Le Gouvernement ivoirien a pris des mesures préventives pour stopper le cycle infernal des drames provoqués chaque année par les pluies diluviennes.

Mais hélas, cette bonne volonté des autorités n'a pas suffi à épargner plusieurs quartiers d'Abidjan et des villes de l'intérieur du pays des sinistres.

Chaque saison des pluies est considérée comme une période difficile pour de nombreux habitants de la métropole abidjanaise et qui craignent de subir les conséquences néfastes des fortes pluies qui tombent en cette période de l'année. Les populations demeurant sur les sites à risque malgré les appels du Gouvernement, s'exposent aux éboulements ou glissements de terrain avec leurs corolaires de décès. Celles vivant dans des quartiers dits huppés n'échappent pas aux effets collatéraux des pluies diluviennes qui provoquent des inondations avec des destructions de biens.

Il faut ajouter à ces épreuves, les grands vents accompagnant les pluies qui décoiffent des habitations, des écoles, des lieux de culte etc. Sans oublier la foudre qui s'abat sur certaines localités, arrachant la vie à des personnes.

Au plan politique, la Commission électorale indépendante (CEI) a publié la Liste électorale provisoire (LEP) relative aux scrutins du 2 septembre 2023, donnant ainsi la possibilité à tout électeur de dénoncer, preuves à l'appui, toutes les anomalies qui s'y seraient glissées.

Certains partis politiques, à travers des sorties médiatiques, ont dénoncé des anomalies sur la LEP qui entacheraient selon eux, sa crédibilité. Le contentieux électoral qui devait permettre de corriger les éventuelles erreurs constatées sur le fichier rendu public comme le prévoit la loi, a crispé les relations entre la CEI et ces partis politiques. Heureusement, grâce au dialogue entre la Commission et les acteurs politiques, ces incompréhensions ont été dissipées.

Au niveau sécuritaire, l'on a assisté à la réduction du nombre d'accidents grâce aux mesures du Gouvernement pour prévenir et réduire ce fléau.

**Tiohozon Ibrahima COULIBALY**

## Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale	P. 2
Actualité	P. 3
État de la Cohésion Sociale	P. 4
Plaidoyer	P. 5
Pas à pas	P. 6
• La cohésion sociale : on avance, on recule	
• Tous Azimuts	
• En filigrane	
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

**L'OBSERVATEUR**  
de la Cohésion Sociale

**Rédaction** : siège de l'OSCS sis aux Deux Plateaux 7<sup>ème</sup> Tranche non loin du pont reliant la 8<sup>ème</sup> Tranche. 04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

**Site web** : [www.oscs.solidarite.gouv.ci](http://www.oscs.solidarite.gouv.ci)

**Facebook** : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

**Directeur de Publication** : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

**Coordonnateur de la Rédaction** : Mahamadou DOUMBIA

**Rédacteur en chef** : Adam ABOU

**Éditeur** : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

**Tirage** : 2000 exemplaires

**OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE**

**Observer, Analyser et Prévenir pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale**

**Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale, appeler au**

**07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79**

## Conséquences des saisons pluvieuses LE GOUVERNEMENT AU SECOURS DES POPULATIONS SINISTRÉES



Une délégation conduite par Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo à Mossikro dans la Commune de Yopougon le 13 juin 2023, pour exprimer la compassion du Gouvernement aux sinistrés des pluies diluviennes.

Le deuxième trimestre de l'année a été marqué par des pluies qui ont eu des conséquences désastreuses. Malgré l'engagement du Gouvernement à travers une opération de libération des zones à risque et des ouvrages publics, pour éviter les pertes en vies humaines et les inondations, plusieurs personnes ont été sinistrées. Selon le Mécanisme d'Alerte Précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), le bilan humain des conséquences des pluies qui se sont abattues sur le territoire national pendant les mois d'avril, mai et juin, s'élève à 58 morts et 43 blessés dus aux vents violents, aux inondations, aux éboulements de terrain et aux écroulements de bâtiments et de murs.

Le Gouvernement, dans un élan la solidarité, a assisté plusieurs victimes de ces sinistres. Cette assistance à travers le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté s'élève à 104 750 110 F CFA. 7 personnes blessées, des ayants-droits de 10 personnes décédées et 848 familles ont été assistés.

### Plusieurs familles assistées

Le 6 juin Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a assisté à Williamsville dans la commune d'Adjamé, la famille du jeune Silué Mondésir, emporté par les eaux de ruissellement pendant une forte pluie.



Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo, exprimant le 6 juin la solidarité du Gouvernement aux parents du petit Silué Mondésir, emporté par les eaux de ruissellement à Williamsville pendant une forte pluie.

Le 13 juin, Madame la Ministre est encore allée traduire la compassion du Gouvernement aux proches de la famille Toh Bi, qui a été décimée deux jours avant par un éboulement de terrain au quartier Mossikro dans la commune de Yopougon. Les membres de la famille en question, le père, la mère, une adolescente de 11 ans et deux enfants de 2 ans et 4 mois, ont péri dans cette tragédie.

Madame la Ministre était aussi à Yopougon Cité verte où un habitant, M. Joseph Alavi, a trouvé la mort suite à l'effondrement du mur de sa maison construite en contre bas d'un talus.



Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo (à gauche) consolant la génitrice de la défunte mère de la famille Toh Bi, décimée le 11 juin à Mossikro (Yopougon), par un éboulement de terrain.

### La solidarité malgré l'indiscipline

Malgré le non-respect des appels du Ministère de l'Hydraulique, de la Salubrité et de l'Assainissement en synergie avec d'autres ministères et structures techniques, tels que le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, invitant les populations à quitter les zones à risque, le Gouvernement a tenu à soutenir les sinistrés des intempéries. A travers une solidarité agissante, Madame la Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, a témoigné la compassion de l'Etat aux populations impactées, tout en continuant à les exhorter à la prudence et au respect des consignes du Gouvernement. A savoir, tourner le dos à cette autre forme d'indiscipline qui endeuille chaque année la Côte d'Ivoire. « Nous faisons de la sensibilisation en synergie avec les différents Ministères et nous réitérons à nouveau cet appel. Que les populations quittent les zones à risque ne serait-ce que pour la saison des pluies. Soyons tous prudents et vigilants », a-t-elle déclaré le 13 juin. Cet appel devrait être entendu par tous afin d'éviter les drames pendant les saisons des pluies.

Adam ABOU

### PARTICIPEZ À L'ALERTE PRÉCOCE.

Pour tous les faits ou situations qui pourraient troubler la cohésion sociale et la tranquillité des populations,

contactez- nous au

07 88 47 46 03 / 07 68 22 82 37

05 65 40 76 92 / 01 01 49 52 79

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DE QUELQUES FAITS SAILLANTS ENREGISTRÉS AU COURS DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE DE L'ANNÉE

TYPLOGIE DES FAITS	RÉCURRENCES	VICTIMES	BLESSÉS	MORTS
Noyades	29	39	3	36
Foudres	5	27	19	8
Inondations	160	4	3	1
Conflits	19	51	47	4
Incendies	799	81	69	12
Accidents	4 279	6 423	6 120	303
Écroulements de bâtiments	7	31	15	16
Éboulements de terrains	4	9	1	8

### Sécurité routière

#### 303 DÉCÈS ENREGISTRÉS MALGRÉ L'ACCENTUATION DE LA SENSIBILISATION CONTRE LES ACCIDENTS

Le deuxième trimestre de l'année a été marqué par 4 279 accidents dans lesquels 303 victimes ont encore perdu la vie et 6 120 ont été blessés. Un taux de décès plus élevé que celui du trimestre précédent au cours duquel 4 036 accidents ont provoqué 234 décès et 6 160 blessés. Ce, malgré les actions de sensibilisation contre les accidents entreprises par le Gouvernement ces derniers mois. On déplore des cas graves d'accident qui ont contribué à l'augmentation des décès et des blessés. C'est l'exemple de l'accident qui s'est produit le 18 avril à N'zianouan, entre un véhicule militaire qui, après une crevaillon est entré en collision avec un car de transport en commun. Le bilan est de 62 victimes dont 8 décès (4 militaires et 4 civils) et 54 blessés. Il y a aussi celui qui s'est produit sur l'axe Dabou-Grand Lahou, où un car de transport de 70 places et un camion remorque transportant des marchandises sont entrés en collision. Bilan : 34 blessés et 4 décès. C'est le lieu d'appeler encore l'attention des automobilistes sur la question de l'imprudence au volant et de la violation du code de la route qui sont des facteurs à l'origine des accidents meurtriers.



Un car de transport de 70 places entré en collision avec un camion remorque le 9 mai 2023 sur l'axe Dabou-Grand Lahou

Adam ABOU

### Conflits

#### 19 CAS AYANT FAIT 4 MORTS ET 47 BLESSÉS ENREGISTRÉS

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a enregistré au cours du deuxième trimestre de 2023, 19 conflits qui ont causé 4 morts et 47 blessés. Le Nord du pays est la partie la plus concernée par ces conflits avec 8 cas. Tandis qu'à l'Est, 5 cas ont été enregistrés, 4 à l'Ouest et 1 au Sud. On note une récurrence au niveau des conflits fonciers ruraux avec 8 cas. Ils sont suivis des conflits intercommunautaires avec 4 cas. Les conflits de chefferie et ceux liés à l'incivisme, avec 1 cas de chaque, bouclent ce classement. Ces chiffres interpellent encore sur la nécessité de renforcer les cadres de résolution des conflits dans nos communautés.

A. KONÉ

### Noyade

#### 36 PERSONNES ONT PERDU LA VIE



Sept fillettes ont perdu la vie le 15 juin 2023 dans la Sous-préfecture d'Ayamé (Aboisso), suite au chavirement d'une pirogue.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale a enregistré au cours du deuxième trimestre de l'année 2023, 29 cas de noyade à travers son Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP). Ces cas ont fait 39 victimes dont 36 morts et 3 blessés. Sur les 29 cas, 12 impliquant les enfants ont fait 22 morts. Le cas le plus marquant est celui survenu le 15 juin 2023, suite à un chavirement de pirogue sur le fleuve Bia à Ayamé et ayant occasionné la mort de 7 fillettes d'une école coranique du Campement d'Ebokoffi. Elles se rendaient de l'autre côté de la rive Témin débarcadère pour un examen. Ces incidents montrent la nécessité de sensibiliser les populations à plus de prudence dans leurs déplacements sur les cours d'eau (fleuve, lac, lagune...) et les propriétaires d'embarcations à disposer de matériels de sauvetage et de sécurité.

JL KOUAMÉ

### Effondrements et éboulements

#### 27 CAS ENREGISTRÉS

Le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année a été marqué par des éboulements de terre et des effondrements de mur, d'habitation, de bâtiment ou de pont. Au total, 27 cas d'éboulement et d'effondrement provoqués par les pluies diluviennes ou la négligence humaine ont fait 51 victimes dont 29 morts et 22 blessés. Le mois de juin a été plus éprouvant avec deux cas d'éboulement de terre à Yopougon les 5 et 6 juin et un cas d'effondrement de bâtiment en construction le 30 juin à Cocody qui ont fait 14 morts et 9 blessés

Alice SANOGO

## Gestion et prévention des conflits, des violences et des sinistres : DE LA NÉCESSITÉ DE SE DOTER D'UNE STRATÉGIE NATIONALE D'ALERTE ET DE RÉPONSE

**Les Mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide entraînent des insuffisances qui minent leur bon fonctionnement limitant l'efficacité dans la prévention et la gestion des crises.**

Suite aux différentes crises qu'a connues la Côte d'Ivoire, de nombreux Mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide ont vu le jour. Qu'ils soient issus des structures étatiques ou de la société civile ou qu'ils aient une envergure nationale ou locale, ces mécanismes de prévention et de gestion des crises connaissent diverses faiblesses individuelles et collectives, réduisant leur efficacité dans le renforcement de la solidarité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix.

Ces mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide présentent des difficultés qui sont entre autres l'insuffisance des ressources financières et l'absence d'une politique d'encadrement de la mise en place des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide.

Il est à noter de manière particulière, l'absence d'une plateforme nationale formelle de collaboration, de partage d'informations et de synergie d'actions entre les acteurs de ces mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide.

En ce qui concerne la collecte des données, l'on constate une absence de typologie des risques à surveiller au niveau de certains mécanismes d'alerte. Les outils de surveillance des risques tels que les indicateurs n'existent pas pour certains d'entre eux. Lorsqu'ils existent, ils ont des insuffisances dans leur formulation et connaissent des retards dans leur renseignement. Aussi, l'on note l'absence d'indicateurs harmonisés au niveau des mécanismes d'alerte précoce. Cela ne facilite pas la mutualisation des efforts pour le renseignement des indicateurs et le partage d'informations.

Au niveau des acteurs impliqués dans la collecte des données à savoir les moniteurs et les points focaux l'on note une couverture insuffisante du territoire national par ceux-ci. La culture du bénévolat n'ayant pas encore intégré profondément notre société, de nombreuses structures peinent à recruter des moniteurs et en perdent à la longue.

Concernant les données collectées, les mécanismes d'alerte précoce souffrent d'une insuffisance dans la qualité des analyses des faits. Cette situation est inhérente à l'insuffisance d'analystes et de formation dans certaines structures. L'on note également des lenteurs au niveau des réponses apportées aux alertes démotivant parfois les donneurs d'alertes.

### DE LA NÉCESSITÉ DE SE DOTER D'UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE D'ALERTE PRÉCOCE ET DE RÉPONSE RAPIDE

Ainsi, en dépit de l'existence d'une pluralité de mécanismes d'alerte précoce pour contribuer à la réduction des conflits, le pays est encore confronté à des conflits communautaires et des affrontements.

À l'analyse, les Mécanismes d'alerte précoce connaissent de réels dysfonctionnements liés essentiellement à une insuffisance de capacités opérationnelles, une absence de

collaboration et de partage d'informations entre eux aussi bien au niveau national que local, traduisant une faible synergie d'actions.

Les faiblesses des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, et surtout, le manque de collaboration réelle, permettant une bonne synergie d'actions, réduisent leur efficacité dans le renforcement de la solidarité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. D'où la nécessité de se doter d'une Stratégie Nationale dans le domaine qui sera un cadre d'orientation, d'encadrement et de renforcement des capacités de ces mécanismes.

C'est fort de ce constat que le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, chargé de promouvoir la solidarité et la cohésion sociale, a entrepris en 2022, à travers l'OSCS, le processus d'élaboration d'une stratégie nationale en la matière. Ledit processus a abouti à la validation du document de la Stratégie nationale d'alerte précoce et de réponse rapide (SNAPRR) 2023-2027 par les acteurs, au cours d'un atelier les 05 et 06 décembre 2022.



**Mme Paule Marlène Dogbo, Directrice de cabinet du MSLP, prononçant l'allocution d'ouverture de l'atelier de validation de la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide (SNAPRR) le 5 décembre 2022.**

La SNAPRR permettra de renforcer le cadre réglementaire et opérationnel des mécanismes d'alerte précoce, d'améliorer l'efficacité du système de surveillance des risques et des services des alertes des MAP, de renforcer l'efficacité du système de communication et de diffusion des alertes. Le renforcement des capacités des mécanismes de réponse va renforcer la synergie d'actions des acteurs des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour une meilleure prévention des crises, des conflits, des catastrophes et autres facteurs d'insécurité, dans notre pays. A travers la mise en œuvre de cette stratégie, les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide, bien structurés, pourront jouer efficacement leurs rôles de prévention et de gestion des crises.

Au regard de son importance, l'adoption de la SNAPRR par le Gouvernement apparaît comme une nécessité pour permettre à notre pays de capitaliser tous les efforts entrepris pour la prévention et la gestion des conflits, des sinistres et d'autres crises, en vue de la consolidation de la paix.

**M. Kouakou / M. Dombia**

## LA COHÉSION SOCIALE...

 **On avance**

### **NAMBONKAHA (FERKÉ) : LES POPULATIONS ONT RÉHABILITÉ LE PONT QUI LES RELIE AUX AUTRES VILLAGES DU DÉPARTEMENT**

Les populations de Nambonkaha n'ont pas attendu l'aide de l'Etat pour réparer le pont qui les relie aux autres villages du département de Ferké. Elles ont financé l'achat du matériel de réhabilitation et fourni la main d'œuvre, à partir d'une cotisation lancée par la chefferie. C'est un bel exemple qui marque la concrétisation de la solidarité collective prônée par le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté.

**M. DOUMBIA**

 **On recule**

### **BOUAKÉ : QUAND L'INCIVISME D'UN INDIVIDU TROUBLE LA COHABITATION ENTRE LES FORCES DE L'ORDRE ET UNE FRANGE DE LA POPULATION**

Le 21 juin 2023 à Bouaké, un conducteur de moto-taxi voulant contourner un dispositif sécuritaire de la police, a terminé sa course sous le pont Djibo. Evacué d'urgence au CHU de Bouaké, il a pris la fuite. Une rumeur annonçant sa mort s'est donc ensuite emparée de la ville. Ce qui a poussé les conducteurs de moto-taxi à organiser des mouvements d'humeur. La situation s'est muée en un affrontement entre conducteurs de moto-taxi et forces de l'ordre. Cet acte d'incivisme marqué par l'indiscipline et la défiance de ce conducteur de moto-taxi a ainsi troublé la cohabitation entre les forces de l'ordre et les conducteurs de moto-taxi. Malgré les appels du Gouvernement à l'union et à la confiance entre la population et les forces de l'ordre afin de mieux assurer leur sécurité, l'on assiste encore à des cas d'incivisme qui malheureusement emmènent une frange de la population et les policiers à se regarder en chiens de faïence. Sapant ainsi les efforts fournis par le Gouvernement pour instaurer un climat de confiance entre les populations et leur police.

**A. ABOU**

### **L'OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE (OSCS) EN CHIFFRES :**

- 27 Commissions Régionales
- 1 Mécanisme d'Alerte Précoce (MAP)
- Plus de 11 000 moniteurs et monitrices d'alerte précoce sur tout le territoire national
- 33 points focaux
- 126 indicateurs de solidarité et de cohésion sociale suivis

## TOUS AZIMUTS

### **Région du Boukani / Accueil des réfugiés burkinabés QUAND LA SOLIDARITÉ SOULAGE DES DÉPLACÉS EN DÉTRESSE**



*La Commission Régionale de l'OSCS a matérialisé la solidarité de la Côte d'Ivoire aux demandeurs d'asile venus du Burkina Faso.*

Selon l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), 17 082 personnes en provenance du Burkina Faso se sont installées dans des localités de Kong, Téhini et Ouangolodougou dans le Nord et le Nord-Est du pays fuyant l'insécurité liée aux attaques terroristes. C'est le lieu de saluer l'action de la Direction Régionale de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté du Boukani qui, vu la situation de dénuement et de détresse des familles qui avaient besoin d'abris et de nourriture, a collecté auprès de donateurs, des couvertures, des nattes et des vivres pour les soutenir avant que les autorités administratives et communautaires ne prennent le relais.

Mme Amani Grâce, Directrice Régionale de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté du Boukani, par ailleurs Secrétaire Technique de la Commission Régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) et son équipe, ont fait le tour des services publics, des communautés et des organisations de la société civile présents dans la région, pour les exhorter à venir en aide à ces réfugiés. Une action salubre qui matérialise la solidarité que prône l'Etat de Côte d'Ivoire à travers son Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Cette action de solidarité a soulagé ces milliers de déplacés en détresse.

**Mathurin KOUAKOU**

## EN FILIGRANE

### **Déploiement du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté MYSS BELMONDE DOGO NOMME 4 NOUVEAUX DIRECTEURS RÉGIONAUX**

Dans le courant du deuxième trimestre de l'année 2023, Madame le Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP), Myss Belmonde Dogo, a procédé à la nomination de 4 nouveaux Directeurs Régionaux de son département. Il s'agit de M. Emolo Kouamé Roger pour le District Autonome de Yamoussoukro, M. Bissié Auguste Didier pour la région du Lôh-Djiboua, M. Amani Yao Saint Blanc pour la région de la Nawa et M. Mougoin Kéita pour la région du Moronou. Avec ces dernières nominations, le MSLP compte désormais 25 Directeurs Régionaux.

**V. OULOTO & M. ANO**



**M. Emolo Kouamé R.**



**M. Bissié Auguste D.**



**M. Amani Yao S. B.**



**M. Mougoin Kéita**

## Solidarité et Cohésion sociale L'OSCS ET LA DGAT METTENT EN ROUTE LEUR PARTENARIAT STRATÉGIQUE



La rencontre du 24 mars 2023 a permis à l'OSCS et à la DGAT d'élaborer une feuille de route de leur partenariat.

Une délégation de la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) conduite par son Directeur général, Monsieur Ibrahima BAYO, a eu une séance de travail le 24 mai 2023 avec le DG de l'OSCS, M. Tiohazon Ibrahima COULIBALY. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en route du partenariat stratégique scellé entre les deux structures en vue du renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Les deux parties ont passé en revue les engagements et les propositions d'activités communes pour renforcer la solidarité et la cohésion sociale contenus dans l'accord de partenariat signé le 17 mars 2023. Pour les deux Directeurs Généraux, ce partenariat voulu par les deux ministères de tutelle (Intérieur et Sécurité, Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté), va contribuer au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire grâce aux efforts conjugués de la DGAT et de l'OSCS.

## Cohésion sociale L'OSCS INSTALLE SES COMMISSIONS RÉGIONALES DU BÉRÉ ET DU FOLON



Le DG de l'OSCS (au centre) remettant le matériel informatique de la Commission Régionale du Béré au SG1 de la Préfecture de Mankono, M. KOUADIO Brou Benoît.

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), a procédé les 20 et 22 juin 2023 à l'installation des commissions régionales du Folon et du Béré avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). À chaque étape, le Directeur général de l'OSCS, M Tiohazon Ibrahima COULIBALY, a mis en exergue les enjeux de l'installation de ces commissions. « Les Commissions régionales sont le prolongement du travail que fait l'OSCS. Elles doivent veiller sur tous les faits en lien avec la solidarité et la cohésion sociale, a-t-il dit. Les SG1 des Préfectures de Minignan et de Mankono ( MM. IRIE Bi Zika Guillaume et KOUADIO Brou Benoît), aux noms des Préfets de région, présidents des Commissions régionales, ont

engagé les membres des dites commissions à tout mettre en œuvre pour la réussite de leurs missions afin de contribuer à préserver et à consolider la paix sociale, gage de tout développement durable. Soumahoro Laciné, représentant le PNUD, a rappelé l'engagement de l'agence onusienne à contribuer à la stabilité en Côte d'Ivoire à travers le renforcement de la cohésion sociale.

## Animation du Mécanisme d'alerte précoce LE DG DE L'OSCS ECHANGE AVEC LES DIRECTEURS REGIONAUX DE LA SOLIDARITE ET LES MONITEURS



Les secrétaires techniques et les moniteurs ont eu des échanges fructueux avec le DG de l'OSCS.

Le Directeur Général de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale (OSCS), M. Tiohazon Ibrahima COULIBALY, a échangé le mercredi 7 juin 2023 avec plusieurs moniteurs par visioconférence. Il a tenu à les féliciter pour leur abnégation dans l'animation du MAP. « Nous vous félicitons pour l'immense travail que nous ne pouvons pas rémunérer. Nous sommes conscients du travail que vous faites pour une meilleure expression de la solidarité. Votre rôle est déterminant », a reconnu M. COULIBALY. Les animateurs du MAP ont soulevé quelques difficultés rencontrées sur le terrain et formulé quelques doléances qui portent sur le renforcement de leurs capacités, leur participation à l'observation des élections locales du 2 septembre 2023 etc. Ayant pris bonne note de leurs préoccupations, le DG les a exhortés à continuer le monitoring des faits même s'il n'y pas de réponse dans l'immédiat. Quelques jours plutôt, ce sont les Directeurs régionaux du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, Secrétaires techniques (ST) des Commissions régionales (CR) qui avaient échangé avec le Directeur Général par le même canal. Les échanges ont porté entre autres sur la participation à l'observation des élections locales du 2 septembre 2023 qui se caractérise par la contribution à la résolution des problèmes susceptibles de conduire à des violences électorales qui mettraient à mal la cohésion sociale.

## Indice national de solidarité et de cohésion sociale L'OSCS ET L'INS PRÉPARENT L'ÉTUDE DE 2023

Dans le cadre de la réalisation de l'étude sur l'Indice de solidarité et de cohésion sociale (INSCS), l'Observatoire de la Solidarité et de la cohésion sociale (OSCS) a tenu du 22 au 27 juin 2023 à son siège, un atelier de conception et de validation des outils relatifs à ladite étude avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS). Les participants ont élaboré et conçu les outils et documents relatifs à l'étude. Il s'agit entre autres du protocole d'organisation de l'étude, de l'échantillonnage, des différents manuels de formation, des questionnaires ainsi que le plan de déploiement. M. Fato Patrice KACOU, Chef du Département des Etudes et de la Prospective, a expliqué la nécessité de travailler de façon méthodique afin de permettre que l'étude se déroule de façon rigoureuse. Cet atelier constitue la phase 2 des travaux après la première qui s'est déroulée en interne par l'équipe de l'OSCS.

Une sélection de Fatou DIALLO

**Solidarité et cohésion sociale****LA CÔTE D'IVOIRE ACTUALISE SES INDICATEURS NATIONAUX**

*Le Gouvernement a adopté au cours du deuxième trimestre de nouveaux indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale actualisés.*



*Les participants à l'atelier de validation des indicateurs actualisés avec Mme Myss Belmondo Dogo, Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté.*

**NÉCESSITÉ D'ACTUALISATION DES INDICATEURS**

L'initiative d'actualisation des indicateurs tire son origine de l'une des missions de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) qui, conformément à son décret de création, est de définir et actualiser les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale.

Le processus d'actualisation tient compte surtout de l'évolution du contexte sociopolitique. En effet, certains indicateurs ont été élaborés sur la base du contexte sociopolitique qui prévalait au cours de la période d'élaboration, 2017, marquée encore par les effets de la crise post-électorale de 2010. Cette crise avait entraîné un nombre important de déplacés et de réfugiés sans omettre les conflits intercommunautaires à relent politique qui en découlaient.

De plus, dans la pratique, lors de la phase de collecte de données sur les indicateurs, quelques-uns, en majorité ceux de type administratif ont connu quelques difficultés pour leur renseignement. Même si cela a pu être résorbé et rattrapé par des proxys ou par des enquêtes de type ménage, ces données ne reflétaient pas exactement la réalité que certains indicateurs visaient à mesurer. De ce fait et considérant les aspects évoqués plus-haut, le processus d'actualisation des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale en 2022 s'avérait nécessaire.

**APPROCHE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE TOUT AU LONG DU PROCESSUS D'ACTUALISATION**

L'approche participative et inclusive empruntée au cours du processus a permis d'impliquer les acteurs multisectoriels concernés par les indicateurs, mais aussi un comité d'experts constituant un pool scientifique dont les orientations ont été bénéfiques à la conduite de l'étude.

Les propositions des différents acteurs ont été prises

en compte au moment des rencontres ou entre deux rencontres sur chaque question relevant de leur domaine d'intervention.

Les différents indicateurs traitant de plusieurs domaines et concernant directement les structures impliquées ; ceci a permis aux participants de trouver un intérêt particulier dans l'exercice d'actualisation des indicateurs.

Ces acteurs sont entre autres, des Ministères techniques, des Institutions de la République, des Organismes internationaux, des Organisations de la société civile et d'autres structures techniques. Présents durant les ateliers de prévalidation et de validation des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale actualisés, ils ont contribué activement à une meilleure actualisation desdits indicateurs.

**ADOPTION EN CONSEIL DES MINISTRES**

Le 5 avril 2023, après avoir examiné les différents rapports et analysé la cohérence du processus, le Gouvernement a procédé en Conseil des Ministres, à l'adoption des 126 nouveaux indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale actualisés.

Les indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale actualisés permettront de définir l'Indice National de Solidarité et de Cohésion Sociale (INSCS) qui est une valeur globale et objective du niveau de solidarité et de Cohésion sociale en Côte d'Ivoire. En 2023, l'OSCS procédera au calcul de l'INSCS.

**Emmanuel KASSI**

**LA NOTE****ATTENTION AUX AFFRONTEMENTS ENTRE POPULATIONS ET FORCES DE L'ORDRE**

Face à la menace des attaques terroristes à nos frontières Nord et Nord-Est, il est urgent d'unir nos forces contre l'ennemi. Seules la franche collaboration et la confiance entre les populations et les forces de l'ordre parviendront à garantir une atmosphère paisible et de sécurité durable.

Les récents affrontements entre les policiers et les chauffeurs de moto-taxi le 22 juin à Bouaké et le 23 juin 2023 à Korhogo, ne concourent pas véritablement à cela. Tous ensemble, nous devons calmer le jeu pour ne pas permettre à des aventuriers de profiter de notre désunion pour instaurer un climat de méfiance entre populations et les forces de l'ordre. Car ensemble nous constituons un rempart sûr contre l'insécurité et une garantie pour le développement de notre pays.

**Ningan COULIBALY**